

Le mot du maine

ET automne, comme à l'habitude, votre Municipalité vous tient informés de son action : c'est son devoir.

Mais la présentation est différente et plus condensée. Au traditionnel bulletin, se substitue à titre d'essai pour cette année : la Lettre Municipale. Dites aux Elus de votre quartier ce que vous en pensez..

L'année 1986 s'achève avec son cortège de joies et de peines. Commençons par les mauvaises nouvelles : en début d'année nous avons conduit à sa dernière demeure Georges NUTTA, notre ancien Chef de Corps, qui avait si longtemps animé nos fêtes.

Au mois d'août notre environnement a subi un grave préjudice avec l'incendie des bois de Marchérond, incendie qui a amené la destruction de notre flore et de notre faune sur plusieurs centaines d'hectares.

Fort heureusement nous avons assisté à des événements agréables :

1) L'inauguration des nouveaux locaux de la Société Lacto Labo. Dotée de moyens puissants et ultra-modernes, cette entreprise devrait percer vers de nouveaux marchés.

2) L'A.S.D.R. à fêté dans la liesse son quarantième anniversaire le 15 juin qui était la première belle journée ensoleillée de l'année.

3) A l'occasion du dixième anniversaire, le Comité de Jumelage avait organisé, en accord avec la Commune, deux journées d'animation les 13 et 14 juillet avec nos amis Mamérois.

4) Le temps fort de 1986 a sans doute été l'inauguration officielle du Foyer résidence « Le Floréal » sous la présidence de Monsieur René MONORY, ministre de l'Education Nationale et président du Conseil Général.

5) Au passage, il faut saluer le courage, le dynamisme de nos commerçants et de nos artisans qui ont pris leur destin en mains et qui donnent à l'agglomération une animation nouvelle.

Mais le plus important est sans doute ce qui se voit le moins :

— La Municipalité a fait l'acquisition, sur la route de Buxières, d'un terrain de 5 hectares destiné à la création d'une zone industrielle et artisanale.

— Le Plan d'Occupation des Sols est publié. L'enquête publique durera pendant tout le mois de décembre. C'est un document important : il conditionne le développement futur de notre agglomération.

Votre Municipalité gère le présent mais elle pense surtout à l'avenir... et vous présente ses meilleurs vœux pour 1987.

Michel EMERY ■

A la manière de Jacques Prévert...

SAVEZ-VOUS?

- que le lit des ruisseaux appartient aux propriétaires des deux rives; que ceux-ci sont astreints au nettoyage des abords et au curage du lit. Les travaux d'élargissement, de régularisation et de redressement qui sont nécessaires pour compléter les travaux de curage sont assimilés à ces derniers. Pendant la durée des travaux, commandés par le Préfet (généralement en septembre) les riverains sont tenus de laisser passer les entrepreneurs, les ouvriers et les surveillants;
- que les chemins ruraux sont la propriété privée de la commune et doivent figurer au cadastre;
- que la divagation des chiens et des chats est strictement interdite. Le code de la route (article R 224) interdit de laisser divaguer sur les routes un animal quelconque;
- que tout propriétaire de ruches est tenu de déclarer au mois de décembre de chaque année, l'emplacement de ses rûchers au Préfet...

SAVEZ-VOUS QUE

Dangé-Saint-Romain c'est aujourd'hui:

- 3200 habitants (environ);
- 1090 élèves;
- 3500 hectares dont
 660 hectares de bois;
- 143 km de voirie communale;
- 360 lampadaires...



Dixième anniversaire du jumelage Franco-Luxembourgeois

Cliché Pascal POTET)



Finances

I - COMPTE ADMINISTRATIF 1985 : Il laisse apparaître un excédent de 733678 francs. Ce résultat a été obtenu par des économies substantielles dues à une surveillance très stricte des factures et des contrats. Dans ce domaine des progrès sont encore à faire.

II - BUDGET 1986 : Il s'équilibre en recettes et en dépenses à 6488457 francs soit une augmentation de 16,3 % mais la progression de la pression fiscale est en diminution 1.50 %.

A. FONCTIONNEMENT

 Répartition des

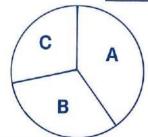
DEPENSES par

chapitres

CHAPITRE	% du BUDGET	DESIGNATION		
60 Denrées et fournitures	4,70	Habillement, combustibles, fournitures scolaires		
61 Personnel	30,13	Salaires, charges sociales		
63 Travaux et Services	12,41	Entretien, voirie, assurances, E.D.F.		
64 Participations	12,91	Aide sociale, charges intercommunales, contrats d'association		
66 Gestion générale	7,16	Imprimés, frais P.T.T., indemnités		
67 Frais financiers	14,56	Intérêts des emprunts		
83 Prélèvements	14,66	Financement du budget «investissements»		
62, 65, 69 Divers	3,46	Taxes véhicules, subv. aux associations, charges.		

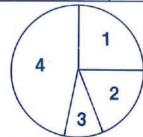
 Répartition des RECETTES

	MONTANT	DESIGNATION
Impôts locaux Aides en provenance	2695045	Taxe d'habitation - Foncier bâti ou non bâti - Taxe prof.
de l'Etat et du Département	1887753	Dotation globale de fonctionnement - Fonds National et Départemental de taxe professionnelle
Autres ressources	1905659	Entrées à la piscine - Tickets restaurant scolaire Taxe des ordures ménagères - Excédent reporté, etc.
TOTAL	6488457	



Ensemble des Ressources

A Impôts locaux 41,5 % B DGF (aides de l'Etat et du Département) 29.1 % C Autres ressources 29,4 %



Répartition des Impôts locaux

1 Taxe d'habitation 27,2 % 17,7 % 2 Foncier bâti 3 Foncier non bâti 6,9 % 4 Taxe professionnelle 48,2 %

Notre pression fiscale reste toujours une des plus faibles ainsi que le montre le tableau suivant :

TAXES	TAUX des TAXES LOCALES			
	Dangé-St-Romain	Moyennes nationales		
Taxes d'habitation	8,78	10,72		
Foncier bâti	9,05	12,84		
Foncier non bâti	25,28	35,61		
Taxe profes.	7,80	11,78		

Remarque: Le Foncier non bâti n'a subi aucune hausse cette année.

B. INVESTISSEMENTS

Les crédits reportés du budget 1985 (1237997*) correspondent à des opérations non réalisées au 1er janvier 1986.

Pour 1986 les dépenses s'élèvent à 2028078 F correspondant aux investissements suivants :

Remboursement d'emprunts	613581
Terrain Plumeroux	8600
Matériels divers	111000
Camping (bâtiments et aménagement)	250000
Bureau informatique comptabilité	173000
Local Informatique scolaire	+ 100000
Eaux pluviales	+50000
Bâtiments	182000
Voiries et réseaux	258000
Réserve foncière	+ 280000
Divers	1897

TOTAL	2028078
équipement)	355788
Divers (taxe locale équipement, fonds de compensation de la TVA, dotation globale	
Subventions	192500
Emprunts	528000
Prélèvement sur le budget de fonctionnement	951790
Ces dépenses sont financées par les recettes	suivantes:

III - BUDGET D'ASSAINISSEMENT

En Fonctionnement il s'équilibre en recettes et en dépenses à 366612 F. Rappelons que la taxe est fixée à 1,30 F par m³ et le montant de la prime annuelle à 200 F.

En Investissement il s'équilibre à 793968 F et comprend surtout les travaux d'assainissement de la zone industrielle Nord.

Les activités municipales

I - CONSTRUCTIONS DIVERSES

Quelques projets sont en cours de réalisation :

- l'ancien logement de fonction en briques rouges du Champ de Foire sera aménagé en salle informatique et salle pour le G.A.P.P.;
- la construction d'un bureau informatique pour améliorer le travail des secrétaires;
- l'aménagement du terrain de camping en construisant un complexe : bureau d'accueil et sanitaires.

II - B.A.S.

Bon succès pour la 3e année de la bourse aux vêtements : 130 vêtements vendus au printemps : 300 à l'automne. C'est un bel encouragement pour l'équipe de 18 dames et messieurs bénévoles qui accueille, met en place, trie

tous les vêtements pour permettre à chacun d'en tirer le plus de profit.



L'inauguration du «FLOREAL» (Cliché Pascal POTET)

Cette année, nous confectionnerons, en faveur des personnes âgées, 248 colis dont 53 pour les ménages. Un repas sera servi au Floréal le samedi 14 février 87 avec une participation de 25 F pour ceux qui ont le colis et de 55 F pour les autres retraités.

Nous rappelons qu'un repas journalier peut être servi au Floréal; pour cela téléphoner la veille jusqu'à 14 h au 49 86 31 60.

III - AFFAIRES CULTURELLES

Dangé-St-Romain vit à l'heure culturelle d'une façon très vivante : on y exerce la musique, la danse, le chant, le théâtre pour les enfants et les adultes.

Un échange international permet, chaque année, à de jeunes Mamérois et Dangéens de vivre successivement à l'heure française et à l'heure luxembourgeoise.

Le cinéma, la bibliothèque, les expositions, le folklore animent régulièrement notre cité.

Déjà on y prépare le FUTUR en s'initiant à l'Informatique.

IV - RENTRÉE 1986-1987

ECOLES	TOTAL	DANGE-ST-ROMAIN	PERFECTIONNEMENT	HORS COMMUNE
GROUPE DAUDET	115	99		16
GROUPE PERGAUD	99	82	(17)	17
MATERNELLE ASOUCHE	125	115	(1,5-3)	10
ST-GABRIEL PRIMAIRE ST-GABRIEL MATERNELLE	162	111		51
COLLEGE NATIONALISE	385	124		261
COLLEGE PRIVE	204	86	*	118
TOTAL	1090	617	(17)	473

V - RESTAURANT SCOLAIRE

Le restaurant scolaire a servi, en 1985, 23608 repas-enfant et 450 repas-adultes. Après déduction du FORMA, le prix du repas est de 14,05 F ce qui donne une participation de la commune de 2,05 F par repas.

Le prix de revient se maintient à un niveau acceptable mais le déficit d'exploitation est toujours trop élevé (plus de 54000 F).

VI - INFORMATION - ACCUEIL

Cette année, le 17 octobre, pour la première fois, la commission Information-Accueil a organisé un apéritif destiné à souhaiter la bienvenue aux nouveaux résidents, afin de leur faire mieux connaître Dangé-St-Romain, et ses nombreuses associations.

Merci à tous ceux qui ont répondu à notre invitation.

RAMASSAGE DES «CASSEAUX»

fin février, fin juin, fin octobre



Renseignements pratiques

MAIRIE

Tél. 49 86 40 01

Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30 (sauf : lundi, mercredi, samedi après-midi)

RECEPTIONS DU MAIRE

De 10h à 12 h : mardi, vendredi, samedi ou sur rendez-vous

réunions

PERMANENCES A LA MAIRIE

- Mutualité Sociale Agricole :

2º jeudi de chaque mois de 14 h à 16 h.

Conciliateur:

vendredi après-midi à partir de 15 h.

– Allocations Familiales:

2º mercredi de chaque mois de 9 h à 12 h.

- Société Artisanale de Secours Mutuel : (actuellement supprimée)

C.I.C.A.S.: Retraite complémentaire (selon calendrier affiché en Mairie).

- Sécurité Sociale :

salle du Conseil Municipal : lundi de 14 h à 15 h 15.

PERMANENCES AU CENTRE SOCIAL

— Assistance Sociale:

le mardi de 14 h 30 à 16 h.

Consultation des nourrissons :

le lundi à 14 h. Rendez-vous à prendre au

49 21 60 87

- Bibliothèque :

le mercredi de 10 h à 12 h le vendredi de 16 h 30 à 18 h 30 Responsables : Mme MORILLEAU, Mme CHAUSSÉ, Mme CORDEIRO.

AIDE MENAGERE (pers. âgées) Tél. 49 86 42 74

- Mme FURGET Ginette, 7, rue de la Grand-Croix.

ASSOCIATION D'AIDE A DOMICILE **EN MILIEU RURAL**

- M. ARNAULT Michel - Mme PETIT Annick

Tél. 49 86 41 19 Tél. 49 86 40 35

CAISSE D'EPARGNE ET DE PREVOYANCE

rue St-Romain

Tél. 49 86 35 22

- mercredi de 9 h à 12 h - vendredi de 16 h 30 à 18 h 30

jeudi de 9 h à 12 h - samedi de 9 h à 12 h 30.

CREDIT AGRICOLE

rue Jules-Ferry

Tél. 49 86 43 01

de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 17 h sauf

Samedi de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 16 h

• GARE S.N.C.F. (Ouverture du lundi au vendredi :) de 6 h 15 à 7 h 15 et de 8 h 15 à 11 h 40

de 12 h 40 à 13 h 40

- le samedi ;

de 6 h 15 à 7 h 15 et de 10 h à 11 h

de 12 h 40 à 13 h 15

GENDARMERIE

Tél. 17 ou 49 85 60 11

Les Ormes.

OFFICE NOTARIAL Les Bonnins Tél. 49 86 40 07

PTT rue Jules-Ferry

Tél. 49 86 40 00

Ouverture de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h Le samedi de 9 h à 12 h

Départ du courrier : 18 h 15 et le samedi : 12 h 35.

SERVICE D'ADDUCTION D'EAU

M. GUÉRIN René

Tél. 49 86 42 86

SYNDICAT D'INITIATIVE

Siège social: MAIRIE de DANGE-ST-ROMAIN.

TRÉSOR PUBLIC - PERCEPTION RECETTE MUNICIPALE C.N.P.

Tél. 49 86 40 36

Ouverture de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h (sauf le samedi).

GROUPES SCOLAIRES

Tél.	49	86	41	09	
	49	86	41	38	
Tél.	49	86	34	23	
Tél.	49	86	41	64	
Tél.	49	86	43	45	
Tél.	49	86	35	24	
	Tél. Tél. Tél. Tél.	Tél. 49 Tél. 49 Tél. 49 Tél. 49	Tél. 49 86 Tél. 49 86 Tél. 49 86 Tél. 49 86	Tél. 49 86 41 Tél. 49 86 34 Tél. 49 86 41 Tél. 49 86 43	Tél. 49 86 41 09 Tél. 49 86 41 38 Tél. 49 86 34 23 Tél. 49 86 41 64 Tél. 49 86 43 45 Tél. 49 86 35 24

RESTAURANT SCOLAIRE

rue Jules-Ferry

Tél. 49 86 30 79

CULTE CATHOLIQUE

- M. le Curé DROUAULT. rue Jules-Ferry

Tél. 49 86 40 71

POMPIERS

Tél. 49 86 40 08

En cas d'urgence, deux dispositifs Tél. 49 86 40 44 d'appel de la sirène sont implantés, à la Tél. 49 86 41 25 Mairie et le deuxième au Centre Social à St-Romain.

Tél. 49 86 37 34